

Chronique française

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **95 (1950)**

Heft 6

PDF erstellt am: **08.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE FRANÇAISE

LE BUDGET MILITAIRE DE 1950 EST UN BUDGET « D'ENTRETIEN »

On pourrait croire que la France, engagée comme elle l'est dans une vaste politique de défense intercontinentale, vient de se donner cette année un budget militaire de rénovation et de réarmement. Il n'en est rien. Pour énormes qu'ils soient (437 milliards de francs), les crédits consacrés à la défense nationale suffiront à peine à l'entretien de nos forces armées et à la poursuite des opérations en Indochine.

Ce sont celles-ci d'ailleurs qui provoquent le gonflement du budget de la France d'outre-mer (qui passe de 107 milliards en 1949 à 140 milliards cette année) et par conséquent celui des dépenses militaires totales (qui augmente de plus de 50 milliards : 437 milliards contre 385 en 1949).

Mais si depuis la Libération le chiffre de ces dépenses militaires est malheureusement en progression constante, il faut remarquer qu'il diminue régulièrement si on le compare à l'ensemble des dépenses publiques de l'Etat. En 1945 le Parlement accordait 172 milliards aux armées sur un total de 424 milliards, soit une proportion de 40%. En 1946 la proportion tombe à 33% ; en 1947 elle est de 32%, en 1948 de 23%, en 1949 de 21%. Cette année elle s'établit autour de 20%, puisque l'Etat dépensera près de 2000 milliards.

Ce pourcentage de 20% est inférieur à tous ceux qu'on peut relever depuis la guerre de 1914, sauf pendant les années 25-26 où l'Europe était en pleine euphorie de paix et fondait les plus grands espoirs sur la Société des Nations.

Ce pourcentage est aussi inférieur à celui du budget américain (33%), anglais (23%), et même portugais (21%).

De même par rapport au « revenu national » (qui est le total des gains acquis par les citoyens français), la courbe de nos dépenses militaires accuse la même diminution : 13% en 1945, 6% en 1947, et en 1950, le revenu national étant évalué à 9000 milliards de francs, il ne sera plus que de 4,5%.

Ce qui veut dire que, grâce au relèvement économique de la nation, le poids des charges militaires, qui augmente chaque année

en valeur absolue, ne cesse au contraire de décroître à mesure que le pays s'enrichit.

* * *

Où passent ces 437 milliards ?

140 milliards sont alloués au ministère de la France d'outre-mer, 17 au ministère des Finances pour le reclassement des soldes et traitements, et 280 au ministère de la défense nationale. Sur ces derniers, 111 milliards vont à l'armée de terre, 76 à l'aviation, 57 à la Marine, et le reste à la gendarmerie et aux divers services communs (service de Santé, justice militaire, etc.). Ce sont à peu près les chiffres de l'année 1949, si ce n'est que l'on a retiré quelques milliards à la Terre pour les donner à l'Air.

Ces 280 milliards peuvent encore être répartis en deux masses : entretien des personnels (155 milliards), matériel et armement (125 milliards). Certains orateurs ont déploré à la tribune de l'Assemblée que notre armée de 1950 fût encore une « armée d'effectifs », puisque l'on consacre plus d'argent aux personnels qu'aux armements.

Mais, comment faire ? Les effectifs budgétaires sont fixés à 480 000 hommes. Là-dessus 30 000 officiers, 50 000 gendarmes et 400 000 hommes de troupe (290 000 pour la Terre, 60 000 pour l'Air et 50 000 pour la Marine). Quant aux employés civils de la Guerre, ils sont 70 000. Et pourtant ces effectifs paraissent insuffisants, en particulier pour les forces terrestres. Pour mettre sur pied les 9 divisions qu'on envisage, ce ne sont pas 290 000 hommes qui seront nécessaires, mais bien 310 000. Faudra-t-il prendre de graves mesures ? Augmenter la durée du service militaire ? La question a été posée devant l'Assemblée nationale.

Pour les forces aériennes, c'est la faiblesse des crédits qui leur sont consacrés qui a provoqué les protestations de quelques députés. A vrai dire, les pays étrangers leur font la part plus belle. En Belgique 24 % du budget militaire vont à l'aviation ; en Grande-Bretagne 31 %, aux Etats-Unis 40 %. Chez nous, 18 % seulement.

On espère cependant au cours de l'année 1950 réaliser quelques améliorations. Certes il ne sera pas encore possible de créer de nouvelles unités aériennes, mais on pourra enfin donner des appareils neufs aux formations existantes. On nous promet aussi le redressement des industries aéronautiques et le déparrage du « plan quinquennal ».

Un autre plan de cinq ans sera bientôt présenté au Parlement : le programme naval, destiné à doter la Marine des 20 flottilles aéronavales et des 380 000 tonnes qui sont indispensables à l'accomplissement de ses missions. Nous avons déjà à peu près ces 380 000 tonnes,

mais nos bâtiments sont pour la plupart « hors d'âge » et la composition de la flotte est par trop hétéroclite.

Cette année, sur ses 57 milliards, la Marine ne pourra en consacrer qu'une quinzaine à la reconstruction et à l'équipement. Elle achèvera le *Jean-Bart*, lancera une tranche de quelques escorteurs et sous-marins, sortira des hydravions amphibies, et équipera certaines bases maritimes, Mers-el-Kébir, près d'Oran, en particulier.

Quant au budget de la France d'outre-mer, c'est l'Indochine qui en absorbe beaucoup plus des trois quarts (85%). C'est elle aussi qui réclame les effectifs les plus nombreux : 125 000 hommes, sur les 170 000 hommes disséminés dans l'Union Française. (Ce qui fait avec les troupes de la Métropole un total de 650 000 hommes ; c'est là le chiffre officiel des effectifs de l'armée française).

Malheureusement la situation au Vietnam ne permettra pas, cette année encore, de remener à 125 000 le chiffre des effectifs militaires qui y est actuellement beaucoup plus élevé. Il faudra donc s'attendre à de sérieux dépassements budgétaires. Il faudra aussi que les régiments la Métropole supportent encore un très regrettable « pompage » en cadres et en soldats de carrière, puisqu'on ne peut envoyer en Extrême-Orient que des militaires liés par contrat, à l'exclusion de tout homme du contingent annuel.

En ce qui concerne le matériel, une nette amélioration s'est produite au cours de l'année, grâce aux envois massifs d'armes et de véhicules qui ont pu être expédiés de France (à titre d'exemple : 5 500 camions, camionnettes ou voitures de liaison, 700 véhicules blindés), 90 000 armes légères et 45 000 parachutes).

En 1950 on insistera moins sur les moyens de transport, mais on compte faire un gros effort sur les matériels de transmissions : 4500 postes radio de campagne vont être expédiés.

A l'issue du débat sur le budget de la France d'outre-mer, l'Assemblée a tenu à rendre hommage aux combattants d'Indochine ; elle a stigmatisé la campagne de calomnies et de mensonges qui cherche à atteindre leur moral ; elle a affirmé avec force que les soldats qui luttent, dans des conditions très difficiles, contre les rebelles du parti viet-minh, avaient droit à la reconnaissance et à l'admiration du pays tout entier...

Pour terminer, ne manquons pas de souligner trois remarques essentielles :

— La guerre d'Indochine pèse d'un poids très lourd, non seulement sur le budget de la France, mais encore sur tout son système de défense. La solution du problème militaire français, elle n'est nulle part ailleurs qu'en Indochine.

— Malgré le volume des dépenses engagées, les résultats sont médiocres : 9 divisions seulement, alors que la Suisse, avec des frais bien moindres, en entretient 12. Ici, il ne faut pas oublier que la France est sortie de la guerre de 1939-1945 avec un capital militaire réduit à zéro. L'armée était semblable à une maison incendiée dont le propriétaire n'a jamais disposé des sommes nécessaires pour en reconstruire les fondations.

— Enfin, il est certain qu'en cours d'année, d'autres dépenses devront venir s'ajouter à celles qui sont inscrites dans le budget normal. Un plan quinquennal aéronautique est en gestation ? Il faudra y affecter, dès 1950, des crédits supplémentaires non négligeables. D'autre part, les obligations atlantiques que la France a contractées, si elles lui valent une aide américaine, la contraindront inéluctablement à des investissements importants. Il semble que l'on ne puisse y trouver d'autre solution valable que le lancement d'un grand emprunt de Défense nationale. L'idée a déjà été mise en avant ; elle fera son chemin.

GEORGES MAREY.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Allgemeine schweizerische Militärzeitschrift ; Nos de janvier, février et mars 1950.

Les trois premiers fascicules de 1950 apportent, dans l'organe de la Société suisse des Officiers, quelques bases de discussion sérieuse sur le problème actuel de la modernisation de l'Armée et sur celui, non moins brûlant, du budget militaire de la Confédération. Le rédacteur en chef, Col. EMG. Uhlmann, s'exprime dans ses éditoriaux sans détour sur la nécessité de garder une armée apte à la guerre moderne, étant donné la tournure que semblent prendre les événements internationaux. Cette situation exige une adaptation rapide et une modernisation beaucoup plus poussée de notre défense anti-chars et contre avions. Il déplore qu'en haut lieu on se soit borné à indiquer des généralités au lieu de montrer clairement quelle voie on entend suivre : dans le cas d'une attaque contre la Suisse, notre Armée suivrait-elle la tactique du hérisson, ou se retirerait-elle dans le réduit ou encore serait-elle prête à engager le combat décisif dans le Mittelland ? Dans le budget militaire, il y a encore des économies à faire, notamment en éliminant tout ce qui ne concerne pas la